



**MOTION DU
DU 17 JUIN 2004**

La motion suivante a été adoptée à l'unanimité le 17 juin 2004 par l'Assemblée Générale de l'ASCAVIE

« L'Assemblée Générale de l'ASCAVIE mandate le Conseil d'Administration pour :

- faire annuler le projet de création par les mairies de Longpont et de Montlhéry d'une aire d'accueil commune des gens du voyage sur le site projeté en bordure de la zone pavillonnaire de Guiperreux**
- appuyer les démarches engagées en vue de la révision des préconisations du plan préfectoral**
- dans le cas où ces préconisations seraient maintenues, rechercher des possibilités d'implantation des aires d'accueil dans une zone éloignée des pavillons et dont la localisation est conforme au cahier des charges du schéma départemental des aires d'accueil :**
 - avec les élus des communes faisant partie de l'intercommunalité maintenant annoncée, à l'intérieur du périmètre de cette intercommunalité ;**
 - à défaut, avec les élus de Longpont et de Montlhéry dans le cadre de la commission extra-municipale créée, à l'intérieur du périmètre de ces deux communes. »**